

LOIRE EN CHOEURS

COLLECTIF DES TROIS CHORALES

CHANTEMAUVES, les DRYONS, la VILLANELLE

Réunion du 29 Janvier 2020

Présents :

DUTHOIT Maxime : Chef de Chœur

Représentants Chantemauves

ARCHAMBAULT Roseline Président

DOUCHEZ Rolande Vice- Présidente

FERRY Sylvie Trésorière adjointe

HORCKMANS Pascal

JULLIEN Lydia Secrétaire adjointe

METAIS Françoise Secrétaire

OURY Geneviève Trésorière

Représentants Les Dryons

DAVID Claudine Vice-Présidente

DARDONVILLE Lina Trésorière

FERRY Dane Présidente

NOVION Chantal

Représentants La Villanelle

BOIRET Dominique Trésorière

DUTRONC DEGUFFROY Brigitte Secrétaire

NEBRA Pascal Co-Président

PERRIER Claude Co-Président

Avant de commencer la réunion, Sylvie demande la liste des adresses de tous les adhérents de la chorale afin de faciliter la communication. Cette liste a été récemment actualisée. Maxime s'engage à la faire apparaître sur le site ainsi que le compte-rendu de la réunion précédente (08 Janvier 2020).

POINT SUR LE WEEK-END DE STAGE (18/19 Janvier)

Point Comptable :

Dominique nous informe de la difficulté administrative à remplir le dossier « GUSO » afin de payer la prestation d'Estelle MICHEAU. L'intitulé « stage » ne fait pas écho dans la liste de leurs tâches référencées...Le mot « Projet » lui a été suggéré pour sortir de l'impasse !!!!

Précision :Au niveau de la comptabilité interne à Loire en Chœur, le mot « stage » reste celui retenu pour l'intitulé des justificatifs de dépense.

Face à ses difficultés, Maxime propose de se renseigner auprès du « Cépravoi » pour faciliter la déclaration des intervenants employés.

Une adhésion de 5 euros est demandée au départ à l'Association, puis chaque prestation serait à payer ponctuellement.

Une demande de renseignements plus explicites (coût final) apparaît nécessaire avant toute prise de décision.

De même, Maxime propose de s'interroger sur une éventuelle inscription à l'Association « A cœur joie ». Il reste à définir quels en seraient les avantages et les inconvénients (choix d'intervenants disponibles, achat de partitions)

▲ *Ces sujets seront remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.*

Autre précision :Dominique nous informe qu'à ce jour, Loire en Chœur dispose de réserves suffisantes pour payer les musiciens

(concert du 15 mars) mais qu'un appel de fonds sera à envisager ensuite.

Echanges autour du stage

L'expérience est positive de l'avis de tous et très enrichissante sur le plan humain.

Organisation, contenu

Cette question rejoint un des nombreux items abordés dans le sondage qui sera mis en ligne.

Au niveau du bureau déjà, les avis divergent entre équilibre « moments individuels, par petits groupes, ensemble » ; répartition dans le temps (demi-journée, journée entière)...

Néanmoins, une proposition concrète émerge à savoir : L'apprentissage d'une chorégraphie pourrait se faire sur une demi-journée spécifique.

Lors d'un concert, les personnes exécutant la chorégraphie pourraient se placer « devant » ; les « non-danseurs » derrière. Il s'agit là encore d'une suggestion. Le sujet reste à débattre afin de tenir compte de l'avis de tous les choristes.

L'important est que chacun se sente à l'aise, et ne soit pas contraint de se retirer, face à certaines évolutions ou changements.

LE SONDAGE

Maxime procède à la lecture des différents items avant que le sondage ne soit présenté aux choristes. Certains items trop détaillés sont synthétisés, (classement des « types musicaux). Le choix des réponses possibles est lui aussi réduit afin de permettre une lecture plus facile des réponses. (4 choix de réponse au maximum).

Pascal Nebra demande à ce que soit encouragé le fait d'expliquer certaines réponses. Un espace, à la fin de chaque série de questions est prévu à cet effet, mais le remplir, aiderait à mieux comprendre les

réserves de certains... et surtout à remédier à des « manques éventuels ».

Ce sondage doit être accessible à tous. Une version papier sera disponible pour ceux qui ne bénéficient pas des outils numériques.

CONCERT DU 15 MARS :

Préparation

Nous remplissons, au fur et à mesure, la fiche « Aide à la préparation matérielle des concerts ».

Il reste quelques détails à préciser sur l'affiche, mais celle-ci devra être validée et envoyée au Crédit Agricole au plus tôt.

Nous demandons 20 affiches A3

100 affiches A4

200 flyers

100 Programmes

Les « deux Pascal » se proposent à la vente des programmes. Dane et Rolande fournissent les corbeilles.

Piano et ampli sont apportés par Maxime.

L'estrade du « Chef » sera nécessaire.

Tenue : couleur unie et vive en « haut », noire en « bas ».

Prévoir le pot d'après concert pour 90 personnes. Il reste diverses boissons en stock. Sylvie se charge des courses nécessaires.

Le principe reste celui du « pot partagé ». Il pourrait se tenir dans le hall d'entrée. Les autres espaces étant réservés pour les élections municipales.

Le concert

Se joindront à nous, en première partie, les adolescents de la chorale de Beaugency, leur prestation ne durera que 5 minutes, nous serons aussi supportés par deux groupes de Musique de chambre. Comme pour le concert précédent, les musiciens de Pavillon'Air nous accompagneront également; mais ils s'appellent aujourd'hui « Quatuor A4 ».

Il n'y aura pas de répétition possible au Puits-manu, d'ici la date du concert. Le rendez-vous le jour même, se fera donc à partir de 14h.

Par contre, une répétition avec les musiciens pourrait avoir lieu un mardi soir, avant le 15 mars. Maxime nous informera le cas échéant.

CONCERT DE DRY

Maxime est toujours en attente de réponse pour le concert du 13 Juin et la participation des enfants.

Les DRYONS fêteront leur anniversaire des 20 ans en 2021...

Avec quel projet ?

▲ *Question mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.*

FESTIVITES AUTOUR DE JEANNE D'ARC

Les municipalités de Meung sur Loire et Beaugency sont associées autour d'un projet commun : Un festival sur le thème de Jeanne D'Arc en 2021.

Il apparaît nécessaire de se renseigner précisément sur le contenu et le cadre dans lequel auraient lieu ces manifestations avant de s'engager dans le projet. Il convient, en effet, d'éviter tous relents politiques qu'y pourraient y être associés, malgré nous.

▲ *Question mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.*

DIVERS

*Nous envisageons le Concert de **Noël 2021** à Beaugency au puits-Manu.

Claude PERRIER doit se renseigner pour réserver la salle. Il nous informe des difficultés voire de l'impossibilité pour les différentes Associations de disposer de cet espace.

*Festival de SULLY : Maxime n'étant pas libre aux dates indiquées, la réponse est négative.

*Rappel : Le « concert Humanis » prévu à Orléans en 2021/2022

*A propos du « P'tit quinquin ». Il existe de nombreuses interprétations. L'ensemble du bureau opterait pour une version « classique ». L'achat de 20 partitions a été retenu.

*Demande de matériel :

Sylvie suggère de faire la demande d'un « portant pour vêtements » qui rendrait service à tous. Maxime se charge de faire la demande.

Prochaine réunion mercredi 18 MARS 2020 à 18h30